



RÉVISION DU SCOT DE LA BRESSE BOURGUIGNONNE

ATELIER

ARMATURE TERRITORIALE & CŒUR
DE BOURG

24 OCTOBRE 2025



COFINANÇÉ
PAR L'UNION
EUROPÉENNE

REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

SOMMAIRE

01

Eléments de diagnostic et enjeux : organisation du territoire et rôle et aménagement des centre-bourgs

02

Déroulé de l'atelier

Quel avenir pour les polarités ? Comment aménager nos cœurs de bourg pour le bien-être des habitants ?

03

Restitution et conclusion

TABLE 1 : Armature territoriale à l'échelle du SCoT
TABLE 2 : Aménagement des cœurs de bourg

01

Eléments de diagnostic et enjeux : organisation du territoire et rôle et aménagement des centre- bourg

01 | ORGANISATION / ARMATURE TERRITORIALE

Une armature du SCoT en vigueur à valider / questionner

RAPPELS PREALABLES

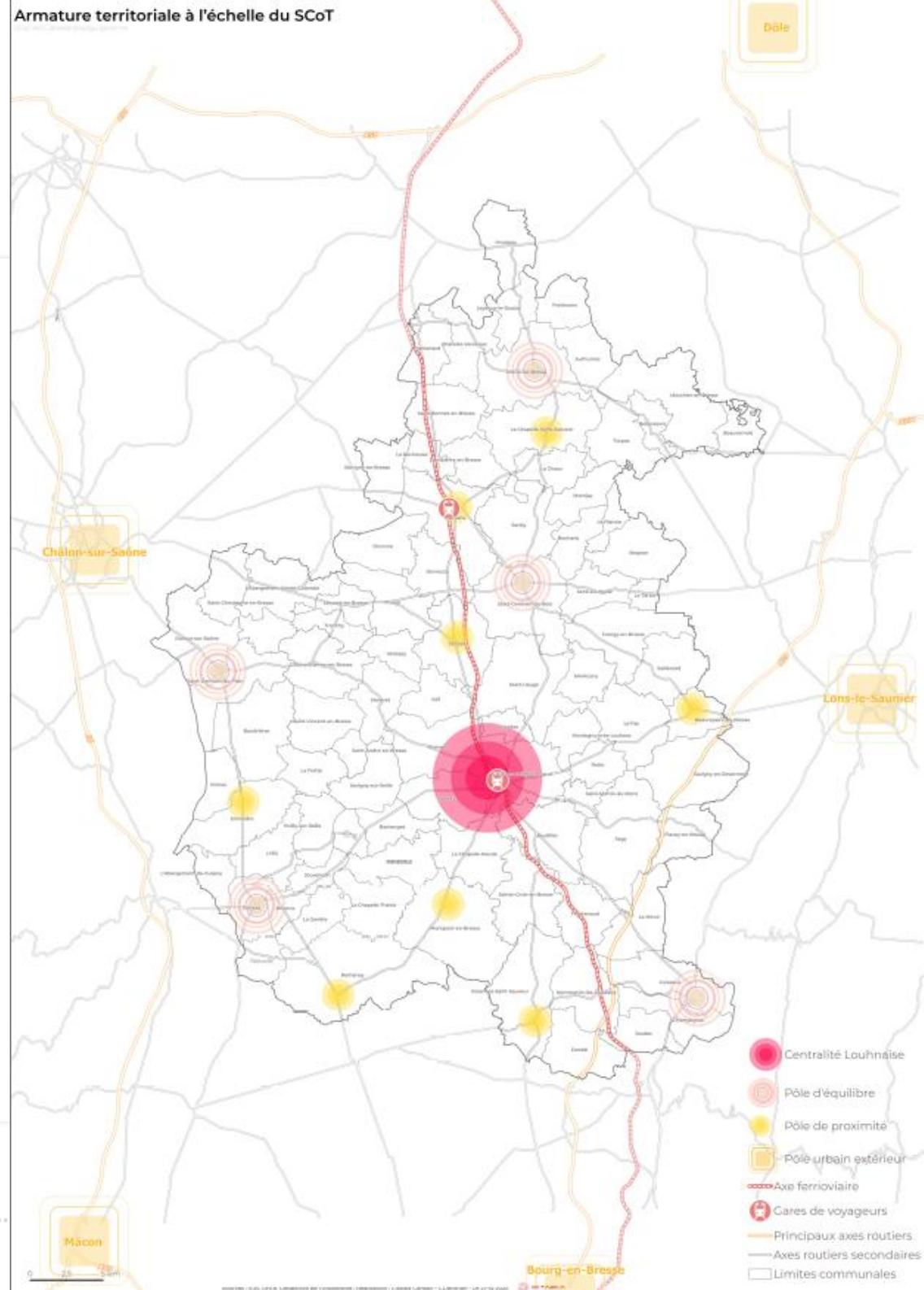
- L'enjeu pour les pôles : les maintenir pour assurer la desserte en équipements/services/commerces (taille critique minimale nécessaire pour maintenir ces activités) et réduire les distances quotidiennes entre domicile/travail/accès aux services
- Les implications / devoirs (au regard du DOO en vigueur notamment)
 - Un objectif plus élevé de production de logement pour y accueillir davantage de population (dans une trajectoire de croissance démographique prévue par le SCoT en vigueur)
 - Des objectifs en matière de densification / renouvellement urbain plus forts
 - Des objectifs en matière de densité moyenne attendue plus élevés
 - Des objectifs en matière de diversification de logements plus forts : individuel groupé, collectif, résidence (résidence senior, foyer jeune, etc.)
 - Des objectifs différenciés en matière d'accueil des commerces + des équipements et services structurants

01 | ORGANISATION TERRITORIALE

Une armature du SCoT en vigueur à valider / questionner

RAPPELS PRÉALABLES

- 4 niveaux dans le SCoT en vigueur :
 - **Centralité bressane (3)** = Louhans-Châteaurenaud, Branges, Sornay
 - **Pôles d'équilibre (6)** = Cuiseaux, Cuisery, Pierre-de-Bresse, Ouroux-sur-Saône / Saint-Germain-du-Plain, Saint-Germain-du-Bois,
 - **Pôles de proximité (8)** = Beaurepaire-en-Bresse, Bellevesvre (et non la Chapelle-St-Sauveur comme indiqué sur la carte), Mervans, Montpont-en-Bresse, Romenay, Simandre, Simard, Varennes-Saint-Sauveur
 - Et les **71 autres communes**.



01 | ORGANISATION / ARMATURE TERRITORIALE

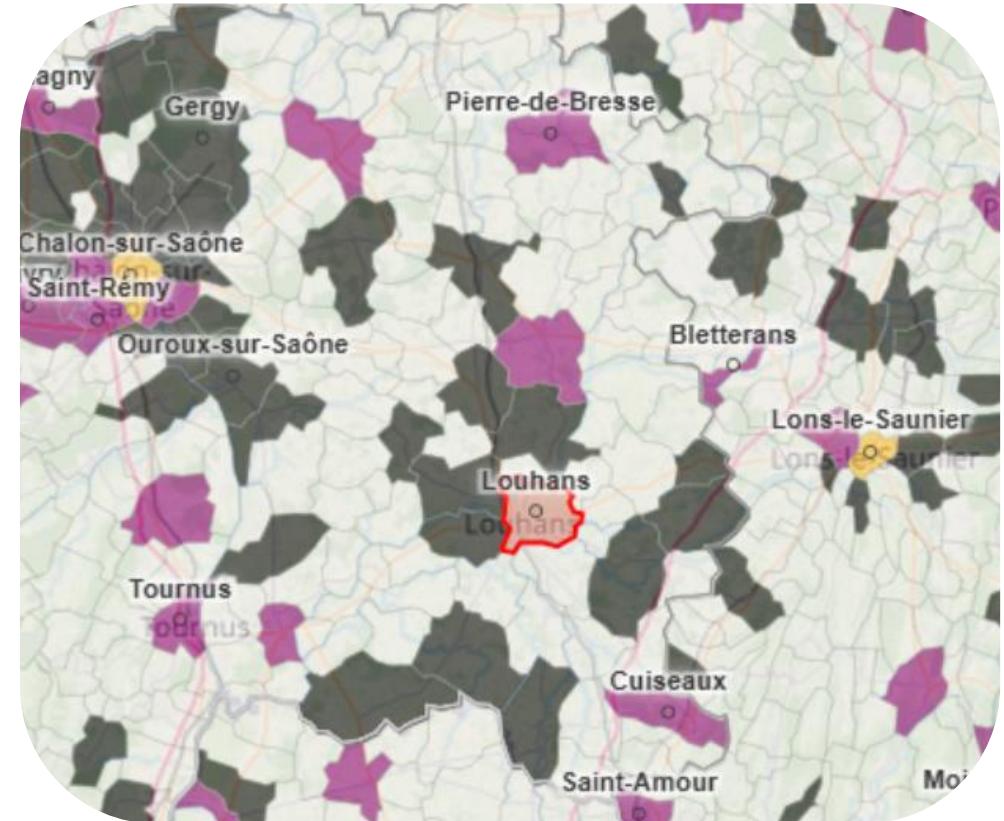
Etude ANCT de la densité des équipements et services (2022)

→ Un travail ANCT qui donne un résultat quasi similaire à l'armature du SCoT en vigueur, avec deux principales différences :

- 4 communes en plus sur l'armature de l'ANCT : Montret, Saint-Usage, Sagy et Savigny-en-Revermont
- L'armature ANCT ne propose pas de regroupement de communes *[mais ne pose pas de problème car se justifie dans le SCoT en vigueur par la continuité urbaine entre certaines communes]*

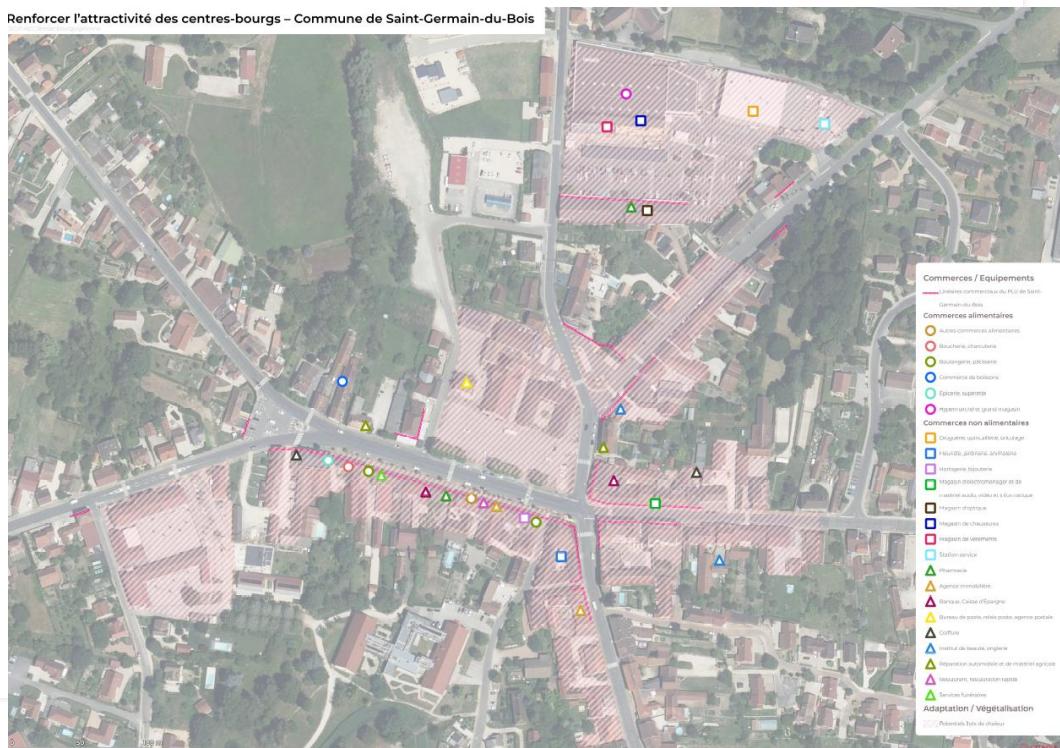
→ Un choix politique mais aussi des indicateurs quantitatifs pour objectiver

- nombre d'habitants, dynamiques démographiques (croissance / décroissances), densité des équipements et services, équipements et services de santé, nombre d'emplois, ... qui vont servir pour l'atelier !



01 | AMÉNAGEMENT DES CŒURS DE BOURG

Des enjeux multithématiques : commerces, cadre de vie, mobilités, santé.



01 | AMÉNAGEMENT DES CŒURS DE BOURG

Et des pistes de solutions multiples pour y répondre

- Un enjeu **d'attractivité et d'accessibilité** : prescriptions en matière d'urbanisme, affirmation d'une armature et de vocation des communes, équilibre centre / périphérie
- Un enjeu de **qualité du cadre de vie** : adaptation des cœurs de bourg, évitement des zones à risque, végétalisation des espaces publics, désimperméabilisation,
- Un enjeu de **faire lien** : identification des espaces propices à devenir des lieux de rencontre et travail qualitatif à y dédier, qualité des aménagements
- Un enjeu de prise en compte de la **santé** de la population : réflexion en lien avec l'armature territoriale, identification de secteurs déficitaires, (+ éléments cités plus haut sur la qualité du cadre de vie)
- Un enjeu de diversification de l'offre de **mobilités** : création de liaison mode doux entre les hameaux et communes, renforcement des possibilités de déplacements en cœurs de bourg, etc.

02

Déroulé de l'atelier

ATELIER : QUEL AVENIR POUR LES POLARITÉS ? COMMENT AMÉNAGER NOS CŒURS DE BOURG POUR LE BIEN-ÊTRE DES HABITANTS ?

- Répartition en 2 tables des participants
- 45 minutes par table, puis 15 minutes sur la deuxième table pour compléter/réagir à ce que le groupe précédent a pu produire ou proposer.
- 2 thématiques :
 - **Table 1 : Armature territoriale à l'échelle du SCoT**
 - Echange sur l'armature territoriale telle que proposée dans le SCoT en vigueur : faut-il maintenir à l'identique l'armature ? Y a-t-il des évolutions à prévoir et si oui, lesquelles ? Quels sont les objectifs qu'on associe aux différents niveaux de polarités ?
 - **Table 2 : Amélioration de l'aménagement des coeurs de bourg**
 - Identification des enjeux d'aménagements à favoriser dans le futur SCoT (PAS, DOO) : quelles pistes mobiliser et quels éléments valoriser, en matière de végétalisation, urbanisme favorable à la santé, commerces, équipements et services ?

03

Restitution et conclusion

Agence Sud-Est

TOULON Siège social

45 rue Gimelli, 83000 Toulon
04.94.18.97.18

Agence de PARIS

26 rue du Chemin Vert
75011 Paris
01.53.46.65.05

Agence de LYON

78 rue de la Villette
69003 Lyon
09.72.46.52.02

Agence d'ANGERS

18 rue de Rennes
49100 Angers
09.65.10.52.24

Agence Sud-Ouest

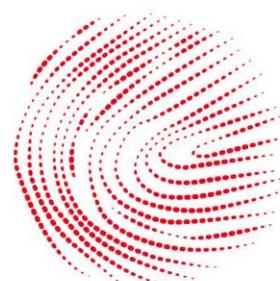
MONTAUBAN

12 rue Edouard Branly, 82000 Montauban
05.63.92.11.41



COFINANCÉ
PAR L'UNION
EUROPÉENNE

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



CITADIA



www.citadia.com • www.citadiavision.com